



Conseils pour l'intégration scolaire

Les conseils suivants sont basés sur les expériences de parents ayant intégré leur enfant en école ordinaire et d'enseignant·e·s spécialisé·e·s.

1. **S'informer suffisamment tôt**

Il est utile de se renseigner sur les conditions d'accueil des écoles de la commune de résidence une, deux, voire trois années avant l'entrée à l'école. Les centres de contact des différents cantons sont répertoriés sur www.integrationundschule.ch/fr.

2. **Se documenter largement**

Connaître les lois, c'est connaître ses droits. Des exemples d'intégration réussis peuvent aider à convaincre. insieme Suisse et les associations régionales insieme de même que Pro Infirmis, Procap ou Inclusion Handicap, offrent informations et soutien.

3. **Contacteur et informer l'école du quartier**

Contacteur l'école de manière anticipée - plusieurs mois ou même un an avant l'entrée - donne l'avantage de laisser suffisamment de temps pour discuter des différentes possibilités. Se faire accompagner par un·e pédagogue spécialisé·e peut se révéler utile. Les premiers contacts donnent l'occasion d'informer la direction et les enseignants de l'école au sujet de l'enfant: type de handicap, forces et faiblesses, besoins spécifiques, compétences et intérêts. Le personnel des écoles ordinaires dispose généralement de peu d'informations au sujet des enfants avec handicaps.

4. **Entretenir une collaboration étroite avec l'école spécialisée ou le centre de compétence en pédagogie spécialisée**

Tout enfant avec un handicap mental a droit à des mesures de pédagogie spécialisée en Suisse. Les représentant·e·s de ce secteur sont donc d'importants partenaires dans un processus d'intégration.

5. **Fixer les conditions d'accueil et des objectifs clairs**

Pour une intégration réussie, un concept éducatif clair et adapté est nécessaire, tout comme une bonne planification de l'accompagnement. Définir si l'enfant a besoin d'un accompagnement supplémentaire en plus du soutien de pédagogie spécialisée est essentiel.

6. **Préparer la rentrée**

Tous les enfants, qu'ils aient ou non un handicap, doivent être préparés à l'entrée à l'école. Les enfants sans handicap, qui ont eu peu de contacts avec des enfants en situation de handicap ont donc besoin d'informations. Ils doivent pouvoir poser des questions. Aborder le thème du handicap en classe est essentiel:

- [Make together – Ateliers créatifs pour les jeunes avec et sans handicap](#)
- «insieme fait la classe» : valise pédagogique permettant aux élèves des écoles primaires de mieux comprendre le handicap. Disponible auprès de sekretariat@insieme.ch

7. Parler avec d'autres parents

Les parents des autres enfants peuvent avoir une réaction de réticence quant à la présence d'un enfant avec handicap mental dans la classe. Certains craignent que leur enfant soit «freiné» et n'apprenne plus suffisamment. Eclaircir cette question est indispensable. Beaucoup d'études montrent le contraire.

[«Quels sont les effets de l'intégration?»](#) de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée / CSPS).

8. Planifier des entretiens réguliers

Le rythme des entretiens avec le personnel enseignant est à définir au cas par cas. On peut conseiller au minimum un entretien par an avec toutes les parties concernées et plusieurs séances avec quelques participants. Les entretiens réguliers sont très précieux: ils permettent d'échanger au sujet des besoins de l'enfant, de vérifier les objectifs et de clarifier les responsabilités.

9. Maintenir le contact

Une brochure de communication ou un outil d'échange en ligne peuvent simplifier la communication. La brochure circule entre toutes les personnes concernées et la plate-forme Internet est ouverte à ceux et celles qui souhaitent enregistrer leurs observations. Ainsi, chacun·e reste à jour.

10. Oser l'intégration aussi en dehors du cadre scolaire

L'intégration scolaire a également lieu en dehors des salles de classe, par exemple lors d'activités en commun, de visites et d'excursions.